

Bloc-notes

ALTENACH. Pas de permanence à la mairie les jeudis 22 et 29 décembre. Permanence le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale.

BELLEMAGNY. Mairie : fermée du jeudi 22 décembre au mercredi 4 janvier inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

BUETHWILLER. Mairie : secrétariat fermé du vendredi 23 décembre au lundi 2 janvier inclus. Permanence samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, pour les inscriptions sur les listes électorales.

DANNEMARIE. Mairie : secrétariat fermé du samedi 24 au lundi 26 décembre inclus et du samedi 31 décembre au lundi 2 janvier inclus.

FALKWILLER. Mairie : secrétariat fermé lundi 2 janvier. Permanence samedi 31 décembre de 8 h à 10 h, pour les inscriptions sur les listes électorales.

FERRETTE. Communauté de communes du Jura alsacien : les bureaux seront fermés du samedi 24 décembre au dimanche 1^{er} janvier inclus. Pour tout problème lié à la collecte des ordures ménagères ou de la collecte sélective pendant cette période, contacter Suez au 03.89.55.63.43. Pour toute autre demande, contacter les services de la CCJA à partir du lundi 2 janvier.

FULLEREN. Mairie : fermée jusqu'au mardi 3 janvier inclus.

GUEVENATTEN. Mairie : fermée du jeudi 22 décembre au mercredi 4 janvier inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

HEIDWILLER. Mairie : fermée du lundi 26 décembre au dimanche 1^{er} janvier. Une permanence sera toutefois assurée le 31 décembre de 8 h 30 à 10 h 30, uniquement pour les inscriptions sur la liste électorale.

LARGITZEN. Mairie : secrétariat fermé du lundi 26 au vendredi 30 décembre inclus.

MERTZEN. Mairie : fermée du vendredi 23 décembre au lundi 2 janvier.

MUESPACH-LE-HAUT. Mairie : permanence samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, pour les inscriptions sur les listes électorales.

OUTINGUE. Mairie : fermée les 27 et 29 décembre (ouverte le 28). L'agence postale sera fermée le samedi 31 décembre.

RIESPACH. Mairie : fermée du mardi 27 décembre au lundi 2 janvier inclus. Permanence le samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, pour les dernières inscriptions sur la liste électorale. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

SAINT-COSME. Mairie : fermée du jeudi 22 décembre au mercredi 4 janvier inclus. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

TRAUBACH-LE-BAS. Mairie : fermée du vendredi 23 décembre au vendredi 30 décembre inclus. Permanence samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, pour les inscriptions sur les listes électorales.

VALDIEU-LUTRAN. Mairie : bureaux fermés du lundi 26 décembre au lundi 2 janvier inclus. En cas d'urgence, téléphoner au 06.20.30.87.25. Permanence samedi 31 décembre de 10 h à 12 h, pour les inscriptions sur les listes électorales.

Vallée de Hundsbach

Assainissement : Georges Riss répond à Denis Nass

Suite au courrier que Denis Nass, président de la FDSIA, a adressé au journal L'Alsace en date du 15 décembre dernier, sur les propos tenus par Georges Riss, vice-président de la communauté de communes de la vallée de Hundsbach, à propos de la teneur en nitrates de l'eau de consommation, dans un article intitulé « Assainissement : d'un chantier à l'autre », paru dans notre édition du 11 décembre, il nous a fait parvenir à son tour sa réponse. « Je suis particulièrement heureux que les efforts engagés par l'ensemble des professions associées aient porté leurs fruits dans le domaine des nitrates sur 40 communes du département et je tiens également à féliciter la profession agricole pour les résultats obtenus dans ce domaine. Le 5^e programme de réduction des nitrates proposé par le préfet du Haut-Rhin n'est donc pas vain. Il s'avère que sur notre territoire, nous avons trois zones de

Après la série d'accidents survenus la semaine dernière sur la D9B3, dont l'un impliquant sa propre fille, le maire de Koestlach, André Lehmes, interpelle le Département et dénonce les dispositions (moins de sel) du nouveau plan de viabilité hivernale.

« L'heure est grave », écrit André Lehmes, dans un courrier transmis en début de semaine au président du conseil départemental du Haut-Rhin, Eric Straumann, ainsi qu'au député Jean-Luc Reitzer et aux conseillers départementaux du canton, Sabine Drexler et Nicolas Jander. Très remonté contre la réorganisation du service hivernal, le maire de Koestlach a pris la plume pour interpeller les élus haut-rhinois « sur les conséquences directes, brutales et intolérables de cette révision à la baisse du nombre de circuits de déneigement ». Les raisons de sa colère ? « Les séries d'accident qui ont eu lieu ces derniers jours dans le [...] Sundgau » et notamment sur la D9B3, entre Durmenach et Vieux-Ferrette (lire nos éditions des 17 et 18 décembre).

Vendredi, plusieurs accidents dus au verglas sont en effet survenus

sur cette portion désormais classée « route non déneigée et non salée ». Parmi les accidentés figurait une femme de 30 ans qui n'est autre que la fille d'André Lehmes. L'accident s'était produit en plein après-midi, vers 16 h 30. Aussitôt, l'élus s'était élevé contre les nouvelles dispositions du très discuté plan de viabilité hivernale (lire ci-dessous). « Les routes de ce type, aux abords de forêt, sont très dangereuses pour les automobilistes, par leurs endroits ombragés, et pas seulement lorsqu'elles sont recouvertes de neige », explique André Lehmes, pour qui « le verglas est bien plus dangereux que la neige car on ne le voit pas ». Et de lancer à Eric Straumann : « Je pense que vous n'êtes pas au courant du fait que la météo dans notre Sundgau n'est pas la même qu'à Colmar et que nos routes, de ce fait, sont beaucoup plus dangereuses... »

Un dossier épineux...

L'hiver ne fait que commencer... et la nouvelle donne départementale en matière de sécurisation des chaussées n'a décidément pas fini de faire parler. Rappelons que le nouveau plan de viabilité hivernale prévoit une sérieuse baisse des circuits de déneigement et salage, avec plus de 600 km de routes départementales désormais non traitées, simplement signalées par des panneaux « Route non déneigée, non salée ». Libre ensuite aux usagers de s'y risquer ou pas... Outre les considérations d'économie et d'écologie, le Département s'était appuyé sur les dernières statistiques selon lesquelles pas

moins de 80 % des véhicules haut-rhinois seraient équipés de pneus neige en hiver. Mais au fil des semaines, cette réorganisation est devenue une affaire épineuse pour le Département, qui a déjà dû faire face à plusieurs mobilisations de ses agents routiers, hostiles au nouveau plan de viabilité hivernale. Sans compter les levées de bouclier des édiles locaux, notamment dans le Sundgau. Plusieurs ajustements ont déjà été opérés, en lien avec les maires. Dans le Jura alsacien, une quinzaine de kilomètres de routes ont par exemple été réintégrés dans le circuit des chasses-neige.

Intercommunalité

François Eichholtzer et Sabine Hattstatt élus

Dans notre édition du 23 novembre, nous annoncions la décision du maire de Hirtzbach, Arsène Schoenig, de démissionner de son poste de 1^{er} vice-président de la comcom d'Altkirch, pour céder sa place à son 1^{er} adjoint, François Eichholtzer, également président du PETR du Pays du Sundgau. Une demande acceptée par le préfet du Haut-Rhin.

Mardi 13 décembre, le conseil municipal de Hirtzbach avait élu les nouveaux délégués qui siègeront dans la future comcom « Sundgau », fusion des cinq comcom

d'Altkirch, Illfurth, vallée de Hundsbach, Ill et Gersbach et Jura alsacien, qui sera effective le 1^{er} janvier 2017. Jusqu'à cette date, Hirtzbach disposait de trois délégués, dont un de la liste d'opposition, Denis Albisser. La nouvelle répartition a fait diminuer le nombre de délégués, Hirtzbach n'en comptera plus que deux.

Opposant aussi très actif au sein de l'assemblée intercommunale, l'intéressé a multiplié à chaque séance ses reproches, critiques véhémentes à l'égard des élus ou de la gestion qu'il qualifie de « catastrophique » du président de la CA Jean-Luc Reitzer. L'opposant a aus-

captages dont deux en activité, qui affichent une constante progression des nitrates depuis 1998. Les concentrations en nitrates sont remontées à des valeurs de 25 mg/l en 2015 et 2016 car l'eau a été achetée dans sa totalité. La pente de la droite de régression des concentrations permet d'affirmer que si aucune action n'est entreprise, à court terme, le seuil de potabilité de l'eau de ces puits, en ce qui concerne les nitrates, sera atteint dans les années 2020. Possé cette date, il faudra à nouveau acheter l'eau ailleurs ou envisager un coûteux traitement supplémentaire - après celui du deséthylatrazine - avec pour finalité une augmentation du prix de l'eau et les éleveurs en seraient les premières victimes. Ceci n'est ni une affirmation gratuite, ni une trahison et encore moins une diffamation : c'est une simple énonciation de faits. D'ailleurs, je tiens à votre disposition les courbes de concentration, pour preuve. Force est de constater que sur la CVVH, il reste encore des efforts à faire dans ce domaine. Ce

qui nous a amenés, en étroite collaboration avec la communauté d'ill et Gersbach, à mettre en place un poste « Mission eau » en la personne de Jérôme Mirbach. Son objectif, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, est de promouvoir la filière herbe et de sensibiliser la profession agricole sur les pratiques en relation avec les changements climatiques. Je reste persuadé que des actions simples sont possibles pour enrayer la fuite des nitrates et elles ne seront que bénéfiques pour le portefeuille des agriculteurs. Ces objectifs n'ont rien de dégradant pour la profession agricole qui a toujours su relever les défis auxquels elle a eu à faire face, il suffit d'y mettre de la bonne volonté. »

Dans le cas où Denis Nass vise « le premier magistrat de la commune », il faut savoir que celui-ci ne se considère pas comme tel « mais comme modeste maire qui a le souci d'assumer les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité dans la commune que les administrés lui ont confiée ».

ROUTES

Le coup de colère du maire de Koestlach



Moins de routes salées et déneigées cet hiver : le nouveau plan de viabilité hivernale du Département est de plus en plus critiqué par les élus et habitants du Sundgau.

Photo L'Alsace/V.V.

Revenant sur l'accident dans lequel sa fille a été impliquée, le maire de Koestlach écrit : « Elle a eu beaucoup de chance, après avoir effectué deux tête-à-tête et heurté la glissière de sécurité, elle a fini sa course dans le fossé [...] Elle s'en tire avec une grosse frayeur mais quand même des dégâts matériels importants. Je n'ose même pas imaginer quelle aurait été ma colère si elle avait été blessée, infirme ou morte. Tout cela pour économiser un peu de sel et de main-d'œuvre... mais c'est au détriment de la sécurité des usagers », tempête l'élus. La frayeur passée, André Lehmes appelle tout simplement le président du conseil départemental à « abroger ce plan hivernal », qui n'est selon lui « pas adapté aux routes de notre Sundgau ». Et de lancer : « Attendez-vous qu'il y ait des accidents plus graves, voire des morts ? »

De leur côté, les services du conseil départemental rappellent que ce plan hivernal reste perfectible, plusieurs adaptations ayant d'ailleurs été réalisées après consultation des élus locaux. Mais « nous

n'avons pas attendu que les maires se manifestent pour travailler », précisait hier la conseillère départementale Sabine Drexler, évoquant « des ajustements possibles au vu des réalités du terrain ». Outre la D9B3 entre Durmenach et Vieux-Ferrette, d'autres secteurs accidentogènes, car sujets au verglas, ont déjà été identifiés. Ils feront l'objet d'une surveillance accrue et, le cas échéant, de traitements « ponctuels », a fait savoir l'Agence territoriale routière (ATR) du Sundgau. Reste que de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer ce nouveau régime allégué en sel. Une motion a récemment été adoptée par l'Amicale des élus du Haut-Sundgau, pour qui le nouveau plan de viabilité hivernale « ne satisfait ni les usagers, ni les élus ». « Un premier bilan sera tiré à la fin de l'hiver », rappelle-t-on à l'ATR du Sundgau, qui en profite pour rappeler les conseils de prudence aux usagers, même sur les axes traités.

V.M.

SURFER Sur www.inforoute68.fr

Faits divers

Cambriolages en série

Pas moins de six cambriolages ou tentatives de cambriolages ont été perpétrés dans le Sundgau au cours de la seule journée de mardi. Avec à chaque fois le même mode opératoire : le ou les auteurs ont fracturé une porte ou une fenêtre avant de fouiller les habitations, à la recherche d'argent ou d'objets de valeur. A Altkirch, c'est une résidence de la rue de Givet qui a été ciblée. Les auteurs sont entrés après avoir brisé la vitre d'une porte-fenêtre. Aucun objet n'aurait été dérobé. Même scénario à Feldbach, où une habitation de la rue des Vergers a été visitée entre 13 h et 18 h 30. Là encore, une vitre a été brisée à l'arrière de la maison mais les voleurs sont repartis bredouilles. A Manspach, deux maisons de la rue Saint-Léger ont été visées. Dans l'une d'elles, les voleurs ont fait main basse sur des bijoux. A Henflingen, une habitation de la rue Principale a été visitée entre 18 h et 19 h. Les auteurs sont entrés par la fenêtre d'une chambre et ont dérobé 1000 € en liquide ainsi que des bijoux. Enfin, entre 16 h et 19 h 20, une autre maison, rue de Hirtzbach à Fulleren, a été cambriolée. Les voleurs sont repartis avec 200 € en espèces.

URGENCES

Samu : 15.

Sapeurs-pompiers : 18.

Centre hospitalier Saint-Morand : 03.89.08.30.30 (consultation médicale de garde à l'hôpital Saint-Morand d'Altkirch de 20 h à 23 h).

Centre antipoison : 03.88.37.37.37.

Gendarmerie : 17.

Police municipale d'Altkirch : 03.89.08.36.01.

Pharmacies : le pharmacien de garde est indiqué sur la porte de toutes les pharmacies. On peut aussi appeler le 3237 (0.34€ la minute) depuis un poste fixe ou consulter gratuitement le site <http://www.pharma68.fr>.

Ambulance secours transfert animalier (Asa) : 03.89.89.17.11.

SERVICES

Sous-préfecture : 8 h 30 à 12 h, tel. 03.89.08.34.40.

Croix-Rouge française (Quartier Plessier à Altkirch) : de 14 h à 18 h, tel. 03.89.08.34.41.

Pôle emploi : service demande d'emploi, 39, rue du 8^e Régiment de Hussards à Altkirch. Tel. 29.49.

La Luciole : association familiale de lutte contre la toxicomanie, 44, 34, 41 ou 03.89.64.32.45.

Le Cap : Quartier Plessier, bât. 1, 1^{er} étage, tel. 03.89.40.67.01.

Accueil de toute personne dépendante de drogues licites ou illicites (alcool, tabac, cannabis, toxicomanie).

Site : www.le-cap.org

Loisirs

CINÉMA

Palace Lumière Altkirch
Voir le programme en page Sud-Alsace n°24.

PISCINE

Tagolsheim : de 14 h à 19 h 30.

PATINOIRE

Altkirch : de 14 h à 19 h.

BIBLIOTHÈQUES

Illfurth : fermée.

MÉDIATHÈQUES

Altkirch : de 10 h à 18 h, 03.89.30.64.54.

Dannemarie : de 16 h à 18 h 30, 03.89.08.05.98.

Waldighoffen : fermée, 03.89.68.94.40.

Wittersdorf : de 16 h à 20 h 30, 03.89.08.81.24.

OFFICES DE TOURISME

www.sundgau-sudalsace.fr

Altkirch : 30, rue Charles-de-Gaulle, tel. 03.89.40.02.90. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Ferrette : 3a route de Lucelle, tel. 03.89.08.23.88. Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Dannemarie : 7, rue de Bâle, tel. 03.89.07.24.24. Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

NATURE

Maison de la nature du Sundgau : rue Sainte-Barbe à Altenach, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tel. 03.89.08.07.50.

MARCHÉS

Altkirch : marché hebdomadaire au centre-ville, de 8 h à 12 h.

Seppois-le-Bas : marché de 16 h à 19 h, sur la place du marché.

PROMOTIONS DU 22 AU 31 DÉCEMBRE 2016

Faux-filet de bœuf Général race à viande, origine France, le kg	27,60 €
Filet de poulet le kg	14,20 €
Noix de jambon cuite le kg	14,10 €
Jambon fumé en tranche le kg	15,80 €
Cervelas de veau Strasbourg, le kg	17,60 €

HERTZOG BOUCHERIE CHARCUTERIE
www.boucherie-hertzog.com

ST-LOUIS 03 89 69 73 33	HÉSINGUE 03 89 69 72 25	MUNIQUE 03 89 67 46 36	ALTKIRCH 03 89 40 90 20	VX-FERRETTE 03 89 40 40 40
----------------------------	----------------------------	---------------------------	----------------------------	-------------------------------